



Ces données sont tirées d'une enquête nationale<sup>1</sup> portant sur l'expérience des éducatrices et des RSG lors de l'accueil et l'accompagnement des enfants vulnérables. Une activité de recension des pratiques a aussi été fait auprès de certaines directions afin de venir compléter chacun des portraits régionaux.

En tant que gestionnaire de services de garde, ces données vous permettront de poser un regard sur les grandes tendances de votre région, ses forces et sur des pistes d'améliorations possibles.

Les enfants au cœur du questionnaire sont ceux pour qui le personnel éducateur a des préoccupations concernant leur développement.

## LES RÉPONDANTES

### Les éducatrices

- **62,71%** occupent un **poste permanent**
- **52,54%** ont **moins de 14 ans d'expérience** comme éducatrice
- **35,59%** possèdent une **attestation d'études collégiales (AEC)**

Fait intéressant: **18,64%** des répondantes **proviennent d'une communauté autochtone**.

### Les RSG

- **48,48%** ont comme formation principale les 45 heures obligatoires
- **42,42%** cumulent plus de 15 ans d'expérience
- **48,48%** accueillent moins de 6 enfants

Fait intéressant: Presque 10% des répondants sont des hommes.

## Faits saillants

### Détection active

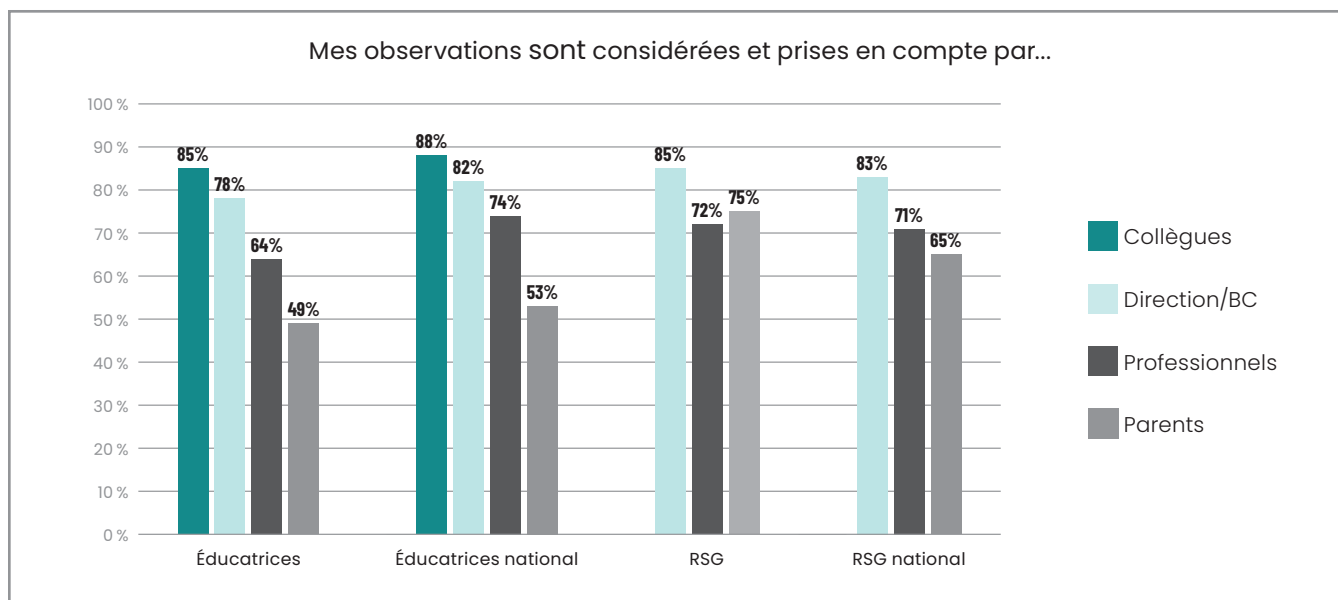
Bien que reconnaissant leur rôle dans la détection hâtive de difficultés chez un enfant, une bonne proportion du personnel éducateur souligne manquer de ressources pour effectuer ce travail. On observe que seulement 39% des éducatrices se sentent équipées pour déterminer les besoins d'un enfant pour lequel elles ont des préoccupations. Toutefois, cette proportion augmente à 73% lorsque les RSG sont interrogées.

### Le partage des observations

Les éducatrices soulignent que leurs observations sont considérées et prises en compte par leurs collègues, par la direction ou le BC et les professionnels externes. Toutefois, lorsqu'elles s'adressent aux parents, leurs observations semblent être moins considérées.

<sup>1</sup> L'enquête s'est déroulée entre le 5 janvier et le 9 février 2021, soit en pleine pandémie de COVID-19. Les 17 régions administratives du Québec ont été consultées, y compris les communautés autochtones.

## Faits saillants (suite)



### Le partenariat avec les parents

Le partenariat avec les parents est jugé nécessaire par les répondantes, mais 41% des éducatrices et 36% des RSG affirment «qu'il est difficile d'établir un partenariat avec les parents d'un enfant pour lequel les besoins de développement sont source de préoccupation.»

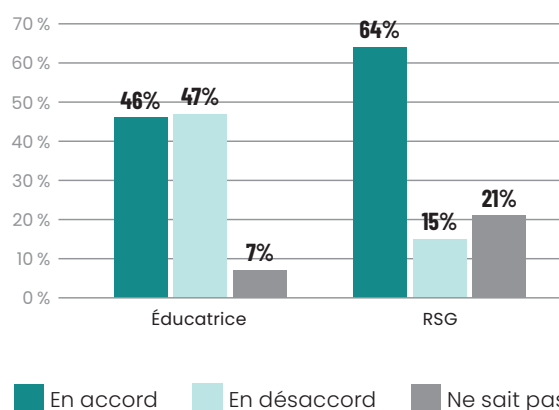
Il arrive souvent que le parent et l'éducatrice de l'enfant n'aient pas les mêmes préoccupations. Sur la Côte-Nord, cette impression est plus forte que dans les autres régions du Québec: elle est partagée par 60% des répondantes de la Côte-Nord, alors que la moyenne nationale est de 48%.

### Partenariat intersectoriel

Une grande majorité des éducatrices, soit 88%, trouvent pertinent de travailler en équipe avec les ressources externes.

Cependant, une importante proportion juge que de mettre en pratique les collaborations est plus difficile lorsqu'il s'agit d'obtenir du soutien de la part de professionnels de ressources externes en réponse aux besoins de développement d'un enfant, ou ne savent pas comment exercer cette collaboration.

### L'éducatrice ou la RSG peut s'appuyer sur la collaboration des professionnels des ressources externes



## Réalité régionale

La Côte-Nord subit, année après année, une baisse démographique marquée et il devient de plus en plus difficile d'y retenir la main-d'œuvre. De plus, le maintien d'un niveau minimal de services et l'accès à ceux-ci est compliqué par la grandeur du territoire et l'isolement de certaines populations.

La région traîne de mauvaises statistiques en matière de maltraitance. Ce taux est presque trois fois plus élevé que celui de la moyenne québécoise. En 2019-2020, la DPJ de la Côte-Nord a traité 4 076 signalements, ce qui représente une hausse de 15,1% (12% pour le Québec) par rapport à l'an dernier. Le quart de ces signalements (25,9%) ont été retenus. Les quatre principales problématiques retenues pour la Côte-Nord sont la négligence (27,6%), le risque sérieux de négligence liée à la toxicomanie, à la santé mentale ou à l'instabilité (19,6%), les mauvais traitements psychologiques (17,3%) et les abus physiques (16,7%). De plus, l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) de 2017 rapporte que la Côte-Nord compte la plus haute proportion d'enfants vulnérables dans le domaine « Développement cognitif et langagier » (Côte-Nord 15,6% vs Québec 11,1%).

### Milieus familiaux:

La réservation de places par protocoles signés avec CISSS est une pratique inexistante avec les milieux familiaux. Le partenariat entre les RSG et les ressources externes est moins actif et se situe plutôt au niveau des bureaux coordonnateurs.

La ressource interne la plus souvent nommée comme étant disponible pour aider les RSG et rencontrer directement les responsables en service de garde éducatif est l'agente de conformité. Toutefois chaque bureau coordonnateur dessert un territoire très étendu.

### Centres de la petite enfance:

La Côte-Nord est en pénurie de personnel, autant dans les CPE/BC que dans les ressources externes comme la DPJ et le CISSS. Selon les directions, cela a un impact sur la qualité de la collaboration entre le milieu de la santé et des services sociaux et le réseau de la petite enfance.

L'AEC est facilement accessible partout sur le territoire, tout comme la reconnaissance des acquis. En revanche, peu de personnes s'inscrivent au programme de Techniques d'éducation à l'enfance et très peu finissent leur parcours ou poursuivent une carrière en CPE.

## Pour aller plus loin dans la réflexion...

- Pourquoi les éducatrices en CPE se sentent-elles moins bien équipées que les RSG pour accueillir les enfants ayant des besoins particuliers? Quelles variables pourraient être analysées?
- Comment pouvons-nous travailler avec nos partenaires externes, notamment le CISSS, pour mieux répondre aux besoins des enfants à besoins particuliers ou en situation de vulnérabilité (usage des places protocole/référencement)?
- Comment atténuer les effets de la pénurie de main-d'œuvre?
- Est-ce que la formation TEE/AEC doit être revue afin d'assurer le transfert et l'utilisation de connaissances autour de l'accompagnement des enfants vulnérables?
- Quels moyens peuvent être mis en place pour soutenir les éducatrices et les RSG dans le partenariat avec les parents?